

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

06 MARS 2026

ID : 005-200049203-20260302-2026_32CS-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 2 MARS 2026

OBJET : 2026-32CS TE05

Lancement du marché pour les bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables

Nombre de membres légal	49
Nombre de membre en exercice	49
Nombre de membres présents	27
Nombre de membres présents en distanciel	0
Nombre de voix délibératives	28
Nombre de pouvoir	0
Nombre de suffrages exprimés :	
☒ Pour	28
☒ Contre	0
☒ Abstention	0
☒ Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	13-02-2026

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à 14h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Chorges, se sont réunis, en format présentiel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Etaient présents : SENNERY Pierre, DOMMANGE Alain, MAULLIER Régis, MAGNAN Richard, WADIER Hervé, CLAEYMAN Jean Pierre, GAUCHE Joël, LEYDON Louis, LAURENS Alain, AMOURIQ René, EYSSERIC Serge, ROSA Raymond, SANCHEZ Alain, TARDY Lionel, AUBEPART André, BACHENET Claude, GANDOIS Jean Pierre, VOLLAIRE Pierre, DOU Jean Claude, BILLON TYRARD Jacques, ARNOUX Frédéric, MIOULANE Louis, AYACHE Serge, CESTER Francis, VERRIER Jean Luc, BOREL Daniel, MILLE SCHAACK Françoise.

Soit onze collègues représentés par vingt-sept délégués sur onze collègues ayant quarante-neuf délégués légaux.

Etaient excusés : CHEVAL Jérôme, LEMONNIER Kevin, CHANFRAY Corinne, DELBANO Jean Michel, POUCHOT ROUGE BLANC Georges, LOISEAU Fabrice, GONNET Michel, PIQUEMAL Michel, CORDIER Georges, BOREL David, GOURY Dominique, SARRAZIN Bruno, ALLUIS Jean Luc, BICAIS Jean Jacques, AUBERT Daniel, CHALLOT Serge, JEHAN Frédéric, PRAT Jean Denis, FEUTRIER Lucie, BLANC Renaud, DEVEVEY Joseph, BRIOULLE Jean Pierre, SALETTI Hélène, FRISON Michel, SEMIOND Philippe, DRUJON D'ASTROS Cyrille, JOANNET Michel, NICOLAS Gérard, VANNIER Olivier, BERAUD Josiane, MONTABONE Michel, ARNAUD Jean Michel, BERAUD Michel, DESCHAMPS Sophie, ALLEC Patrick, BONNAFFOUX Joël, BETTI Alain.

Assistés de : TAIX Marylin, Directrice Générale des Services ; FERAUD Maryline, Secrétaire Générale ; DEJOANNIS Jean Christophe, Directeur du Service Technique ; DENYS Eric, Directeur du Service Finances ; PEYRON Magalie, Secrétaire de direction ; RICOU Audrey, Gestionnaire du secrétariat général ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence Nord ; ANDRE Clément, Responsable agence Sud.

Secrétaire de séance : CLAEYMAN Jean Pierre

OBJET : 2026-32CS TE05

Lancement du marché pour les bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables

Vu l'article 68 de la loi LOM, promulguée le 24 décembre 2019, qui prévoit l'élaboration d'un schéma directeur de développement des infrastructures de recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables ouvertes au public (SDIRVE) par les collectivités territoriales ou leurs délégataires,
Vu les Statuts de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 (ci-après dénommé le Syndicat),
Vu la délibération 2021-45AG du 10 novembre 2021 actant la convention constitutive d'un groupement de commandes d'assistance à maîtrise d'ouvrage de réalisation s'un schéma directeur,
Vu la délibération 2021-80AG du 16 décembre 2021 approuvant une convention de financement SDIRVE,
Vu la délibération 2022-84AG du 17 décembre 2022 approuvant le schéma directeur des IRVE ouvertes au public avant avis de la Préfecture,
Vu le retour de la Préfecture des Hautes-Alpes en date du 17 août 2023 rendant son avis sur le projet de Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge ouvertes au public pour Véhicules Electriques et hybride rechargeables (SDIRVE) sur le périmètre du Syndicat,
Vu la délibération 2024-97AG TE05 en date du 13 décembre 2024 actant un plan de financement pour le déploiement du second schéma directeur IRVE,
Vu la délibération n°2025-11B TE05 en date du 27 mai 2025 approuvant le Second plan des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Le Président expose

Le syndicat doit lancer un marché public dédié à la fourniture et à la pose de bornes de recharges pour véhicules électriques ou hybride rechargeables.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique ambitieuse : accélérer la transition écologique, faciliter la mobilité durable pour tous, et renforcer l'attractivité du territoire haut-alpin.

Ce marché vise à :

- Densifier le réseau de bornes sur l'ensemble du département des Hautes-Alpes, y compris dans les zones rurales et touristiques,
- Garantir une qualité de service optimale, avec des équipements fiables et adaptés aux besoins locaux,
- Anticiper les enjeux de demain, en préparant notre territoire aux évolutions technologiques et réglementaires.

Le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert est nécessaire pour garantir l'équité, la concurrence et l'efficacité dans le choix du partenaire du Syndicat.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **Autorise** le Président, après avis de la commission d'appel d'offres, à prendre par délégation toutes les décisions relatives à l'exécution du contrat et à signer les actes d'engagements afférents,
- **Autorise** également le Président, après réunion et avis de la commission d'appel d'offres, à prendre par délégation toutes les décisions nécessaires à l'exécution du marché ainsi que le règlement de ce dernier dans la limite des crédits inscrits annuellement au budget.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Pierre CLAEYMAN



Pour extrait conforme

Le Président,
Jean-Claude DOU



